

REPUBLIQUE FRANCAISE

66/2023

DEPARTEMENT  
DE LA HAUTE-CORSEDELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE **SAINT-FLORENT**

Séance du 10 novembre 2023

## Nombre de membres

. Afférents au C.M.  
19  
. En exercice :  
19  
. Qui ont pris part à la  
délibération : 17

Vote 17  
Pour 18  
Contre 0  
Abstention 0

L'an deux mille vingt trois  
et le dix novembre

à 18 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Claudy OLMETA, Maire

Présents : Messieurs COSTA, MORELLI, PAOLINI, PANZA, BENVENUTI, SIMONETTI-MALASPINA, POLI et Mesdames SEBASTIANI, BEGNIS, ROVERE, GUARDINI, SCOTTO, SANCIU, PONZEVERA, VOLELLI

**Procuration** : Mr HLUSICKA à Mr PAOLINI et Mme FERRAGUTI à SEBASTIANI**Absent** : Mr FEYDELDATE DE LA  
CONVOCATION  
03/11/2023DATE AFFICHAGE  
13/11/2023

Monsieur MORELLI a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

## Objet de la délibération

**DM 1 COMMUNE**

Le Maire informe le Conseil qu'il y a lieu d'effectuer des ajustements budgétaires sur le budget communal pour pouvoir mandater les salaires du mois de décembre.

Il propose les modifications suivantes :

## FONCTIONNEMENT

## Dépenses

Chapitre 012 – 6411 Salaires

+ 140.000 €

## Recettes :

Chapitre 75 – 7588 Autres produits de gestion courante

+ 140.000 €

Il demande au Conseil de bien vouloir en délibérer.

\*\*\*\*\*

Le Conseil, oui l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

- **Approuve** les propositions ci-dessus énoncées pour abonder le chapitre 012.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.